

La Société Civile

Concept, Défis et Enjeux

Selima Abbou - Novembre 2016

Sommaire

— — — Qu'est ce que la Société Civile ?

- Role
- Définition
- Management et modes d'influence

La Société Civile en Tunisie

- Cadre de loi
- Financements

La Société Civile dans le Monde

- Histoire
- Financements
- Concept

La Société, Défis et Enjeux

- Enjeux
- La Gouvernance Participative
- Risques de la Gouvernance
- Défis

Société Civile

Qu'est ce que la SC et comment est elle gérée ?

Définition

Management

Role



Rôle de la Société Civile

— — —

Idéalement, la Société Civile devrait :

- être un **contre-pouvoir indépendant** qui contrôle les excès de l'État
- **surveiller et dénoncer** les dérives autoritaires, les scandales, les risques écologiques ou autres
- **apaiser le débat et inciter les citoyens à participer** à la vie publique, leur **rendant confiance dans la démocratie.**
- éventuellement permettre l'émergence de nouvelles élites

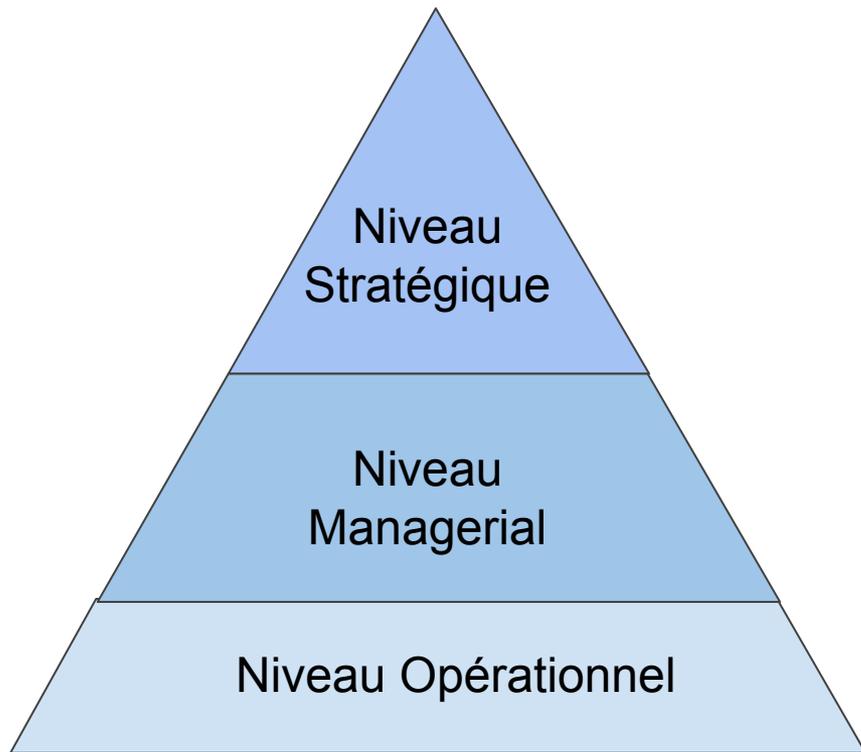
Définition de Société Civile

— — —

Selon les chercheurs en sciences politiques et en sociologie, la société civile se définit comme étant :

"le domaine de la vie sociale organisée qui se fonde sur le **volontariat**, la **spontanéité**, une **autosuffisance**, l'**autonomie vis-à-vis de l'Etat**, qui est lié par un ordre légal ou un ensemble de règles communes."

Management de la Société Civile

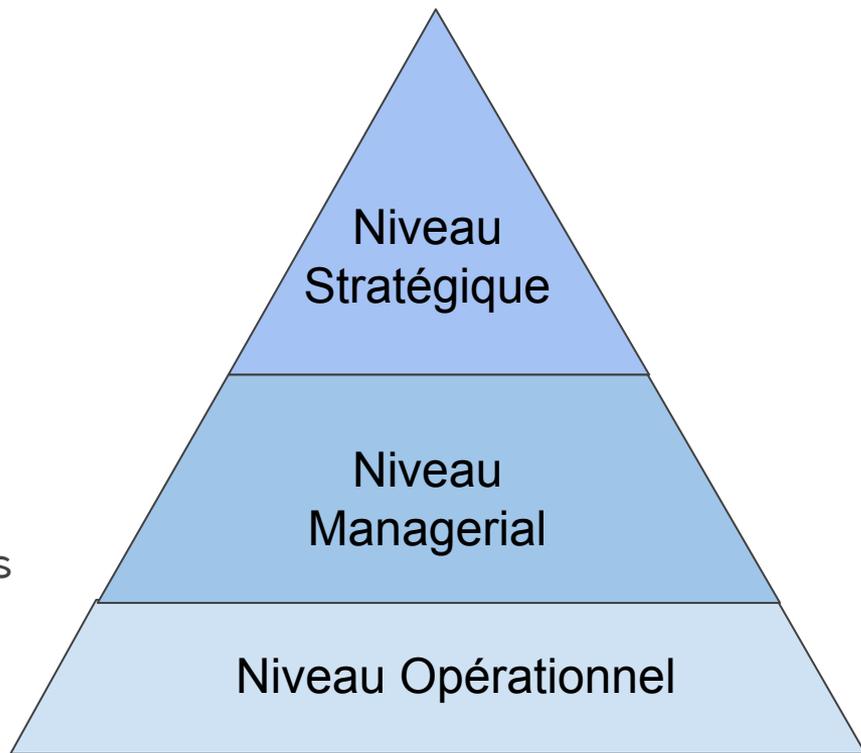


Management de la Société Civile

- Définir la stratégie
- Définir les structures
- Définir les systèmes

- Embaucher les équipes opérationnelles
- Suivre et coordonner les projets

- Réaliser les projets



La SC peut elle exercer son rôle sans relever les défis

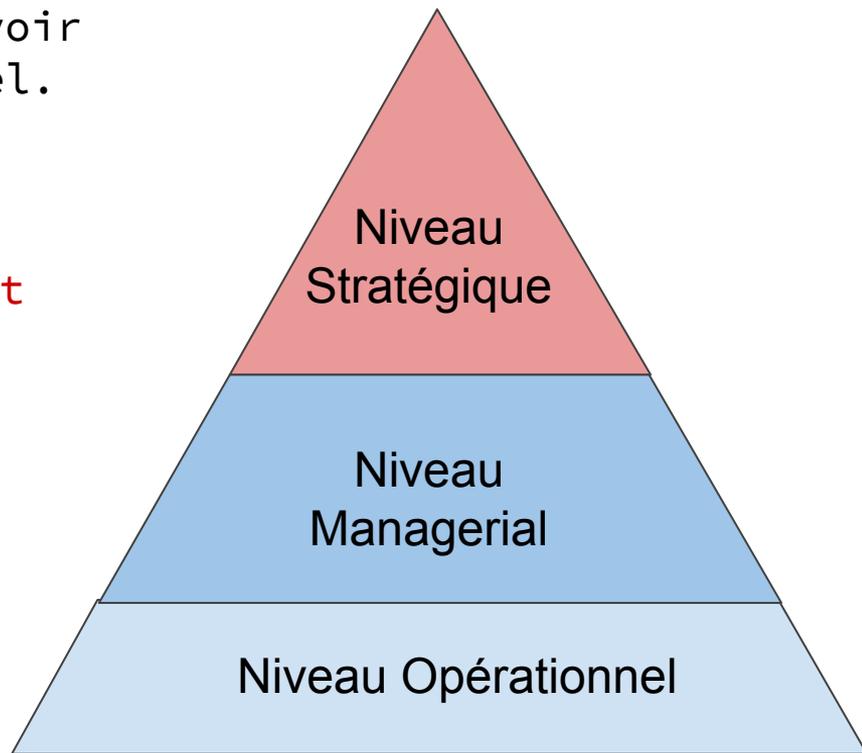
Pour influencer sur la SC, il suffit d'avoir un impact sur son cadre organisationnel.

A savoir :

- influencer sa stratégie (but)
- imposer ses structures
- maîtriser son système de management (financement)

Il suffit en somme que :

"ce domaine de la vie sociale **organisée** ne se fonde **ni** sur le **volontariat**, **ni** sur la **spontanéité** et qu'il ne soit **ni autosuffisant**, **ni autonome vis-à-vis de l'Etat.**"



La Société Civile en Tunisie

Cadre légal & Financements

La Société Civile en Tunisie



AVANT 1881 : la notion d'associations n'existaient pas.

Il y avait néanmoins le concept de Habouss (fondations).

PENDANT LE PROTECTORAT (1881- 1956)

- un décret sur les associations en date du 15 septembre 1888.
- un décret sur les associations en date du 6 août 1936.

APRÈS L'INDÉPENDANCE (1956 - 2016)

- En 1955, dissolution des habouss privés et publics
- En 1959, la loi n°59-154 permet la **création d'associations nationales et étrangères**
- En 1992, la loi est modifiée pour plus de contrôle de l'état.
- En 2011, la loi n° 88-2011 revoit le cadre légal pour plus de souplesse. Mais interdit aux personnes qui sont dans les organes centraux des partis de diriger les associations

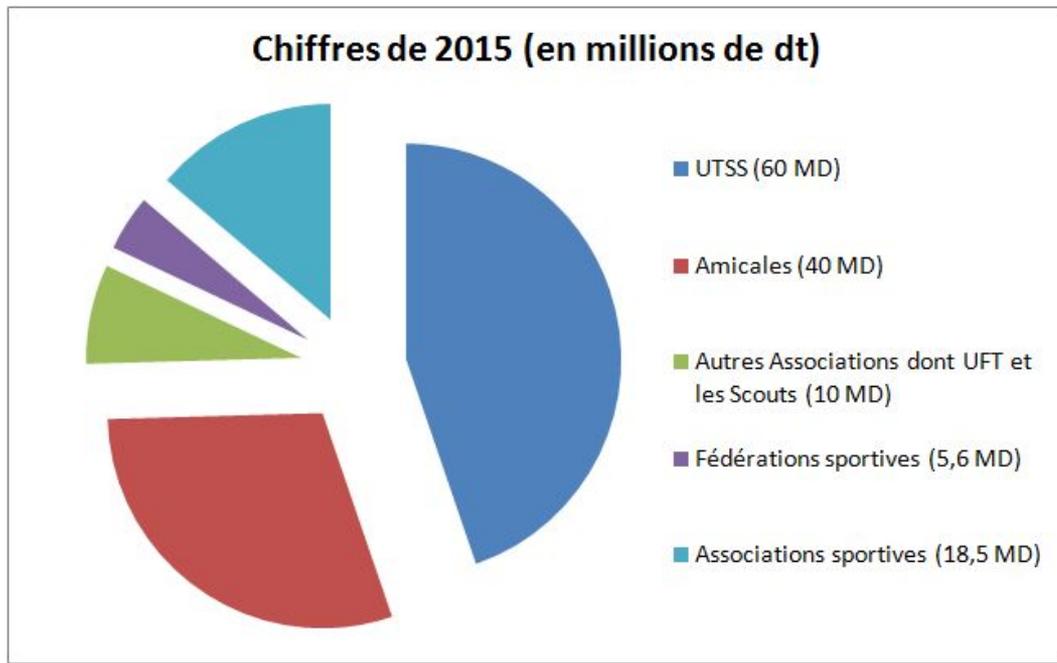
La Tunisie compte environ 18.143 associations nationales ou étrangères.

(chiffres de 2015)

Financement des Associations par l'Etat Tunisien



En 2015, l'Etat tunisien, les communes et les entreprises publiques ont versé : **110.000.000dt** aux associations et **24.000.000 dt** aux associations sportives



UTSS

- 4 associations affiliées
- et 20 structures régionales qui ne dépendent pas d'elle

0,643 MD distribués pour l'enseignement supérieur (2013)

Financements Internationaux



Union Européenne	19.550.000 € (2011 - 2015)	<ul style="list-style-type: none">- 7.550.000 € fond d'aide à la politique de voisinage (PASC)- 12.000.000 € subvention pour 18 ONG (DH, égalité,..)
Qatar	7.500.000 € (2011) + #10.000.000 (2012-2016)	<ul style="list-style-type: none">- via 3 associations caritatives (2011)- via un Appel à projet (2012 - 2016)
France	2.000.000 € (2011) 320.000 € (2013)	<ul style="list-style-type: none">- Bureau d'Association Conseil (BAC)- Maison de France Sfax
USA	(Depuis 2011)	865.000.000 US\$ au titre de Foreign Assistance (Etat + SC) <ul style="list-style-type: none">- 180M US\$ Gouvernance & Démocracy- 395M US\$ Economie- 290M US\$ Sécurité Via : MEPI, USAID, NED, etc.
Banque Mondiale	1.000.000 € (2014)	800.000 \$ UGT + 200.000 \$ Article 19 Tunisia

Financements Internationaux



AFD	391.346 € (2013) 800.000 € (2014)	- accordés en 2014, à 3 associations : Réseau Entreprendre Tunis, Carthage Business Angels et Initiative France en Tunisie
Fondations américaines et européennes		Open Society, Oxfam, Konrad Adenauer, Heinrich Boll Stiftung, Fondation de France, etc.
Autres pays et organismes		La République Fédérale d'Allemagne, La Suisse, La Finlande, etc. Nations Unies via ses bailleurs de fonds : FNDP et autres

Etat des lieux de la Société Civile tunisienne

— — —
Nous constatons d'un côté que la Société civile bénéficie de financements :

- de l'état et donc est fortement instrumentalisée par l'état.
- étranger et donc obéit aux agendas des bailleurs internationaux.

Nous constatons d'un autre côté que :

- certains dirigeants d'associations deviennent ministres (ou députés)
- certaines associations sont gérés par les cadres de l'état
- des associations travaillent concrètement pour les partis politiques
- des organismes nationaux ou internationaux spécifiquement développés pour développer la politique du gouvernement (agences)
- des organismes privés prépondérants dans les commissions mixtes.

Nous constatons surtout l'**existence de conflits et de tensions entre les divers acteurs** : remarques désobligeantes, pression, abandon, absence de moyen dans les commissions, positions dissonantes non rapportées dans les pv de réunion, etc.

La société civile n'est pas autonome de l'État. Elle n'est indépendante des partis. Elle subit l'hégémonie du secteur privé.

La Société Civile dans le monde

et ses financements

France

Europe

USA

Moyen Orient

Asie / Afrique

Tunisie



La Société Civile Française



AVANT 1789

Les Associations sont interdites jusqu'en 1849.

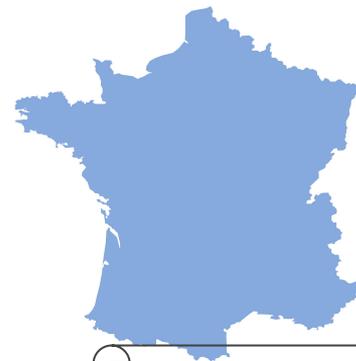
La liberté d'association ne figure pas dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. En effet, le roi, les révolutionnaires et l'empereur se sont toujours méfiés des féodalités, corporations, et autres sociétés, fussent-elles d'entraide, qui font écran entre le souverain et le peuple.

APRÈS 1849

A l'avènement de la III^{ème} République, de nouveaux concepts et mécanismes ont été mis en place : liberté de la presse (1881), associations pour l'organisation de l'enseignement supérieur (1875), associations de secours mutuel (1898), **associations indépendantes (1901), associations culturelles (1905),** etc.

En 2015, La France compte près de 1,300 millions d'associations.

Financement des Associations Françaises



L'Etat, les collectivités locales et autres structures publiques ont versé **42 milliards d'euros aux associations en 2011** (soit de 50% du budget du monde associatif - 3.2% du PIB).

- **200 associations ont reçu 60% des aides distribuées par l'Etat** (0.015% des associations reçoivent 60% des aides)
- **1950 associations et 569 fondations sont classées d'utilité publique** pouvant recevoir des donations - même en nue-propriété - et des legs.

Exemples :

L'Association des évêques fondateurs de l'institut catholique a reçu de l'Etat en 2011 : **8 320 200 €**

L'AFPA (Association Nationale pour La formation professionnelle des adultes) a reçu de l'Etat **66 151 200 €** en 2011 et il est budgétisé 200 millions € pour 2017.

SOS Racisme a encaissé **331 992 €** de l'Etat en 2013

12 associations
religieuses
d'utilité publique

Le Président de
l'AFPA est un
ancien directeur
de cabinet du
ministre des
affaires sociales

La Société Civile Européenne

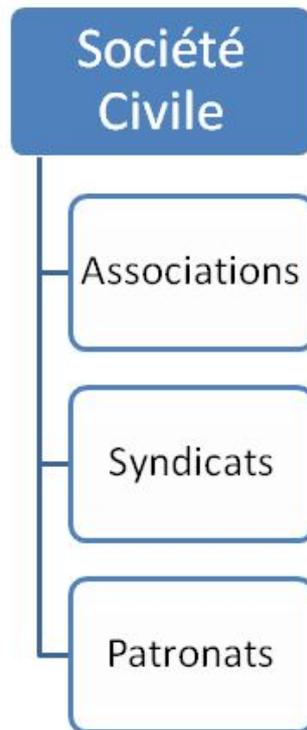


L'Union Européenne a fixé dans sa définition le type d'organisations de la SC impliquées dans la vie politique...

Pour l'Union européenne, dans son Livre Blanc de la gouvernance, "la société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les "**partenaires sociaux**"), les **organisations non gouvernementales** (ONG), les **associations professionnelles**, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des **Églises et communautés religieuses**".

"La société civile est constituée de tout organisme privé (structure séparée de l'état même si elle est financé par l'état) qui ne distribue pas de revenus, qui a une gestion indépendante et qui née de la volonté de ses membres" (Salomon 2004).

- Associations religieuses, communautaires (sociales, développement, assistance, culture, etc.), caritatives, d'experts (sciences finance, environnement), syndicats



La Société Civile aux Etats Unis d'Amérique



La loi aux USA définit 28 types d'associations à but non lucratif. Sont inclus les sociétés non lucratives constituées par les lois du congrès (501c1), les organisations caritatives, les associations religieuses, scientifiques ou civiques, les syndicats, les associations d'affaires, les coopératives de crédit, les mutuelles, etc.

Pour les Etats-Unis, l'économie de marché fait partie de la société civile.

Aux USA :

- 1,14 million d'associations à but non lucratif (8.5% du PIB)
- Le financement de la SC provient de fonds privés mais aussi de subventions de l'état
- De nombreux hommes politiques sont dans les comités directeurs

Exemple :

le comité directeur de la NED a des membres qui sont congressmen, conseillers ou ambassadeurs.

Société
Civile

Associations

Syndicats

Secteur
Privé

La Société Civile au Moyen Orient



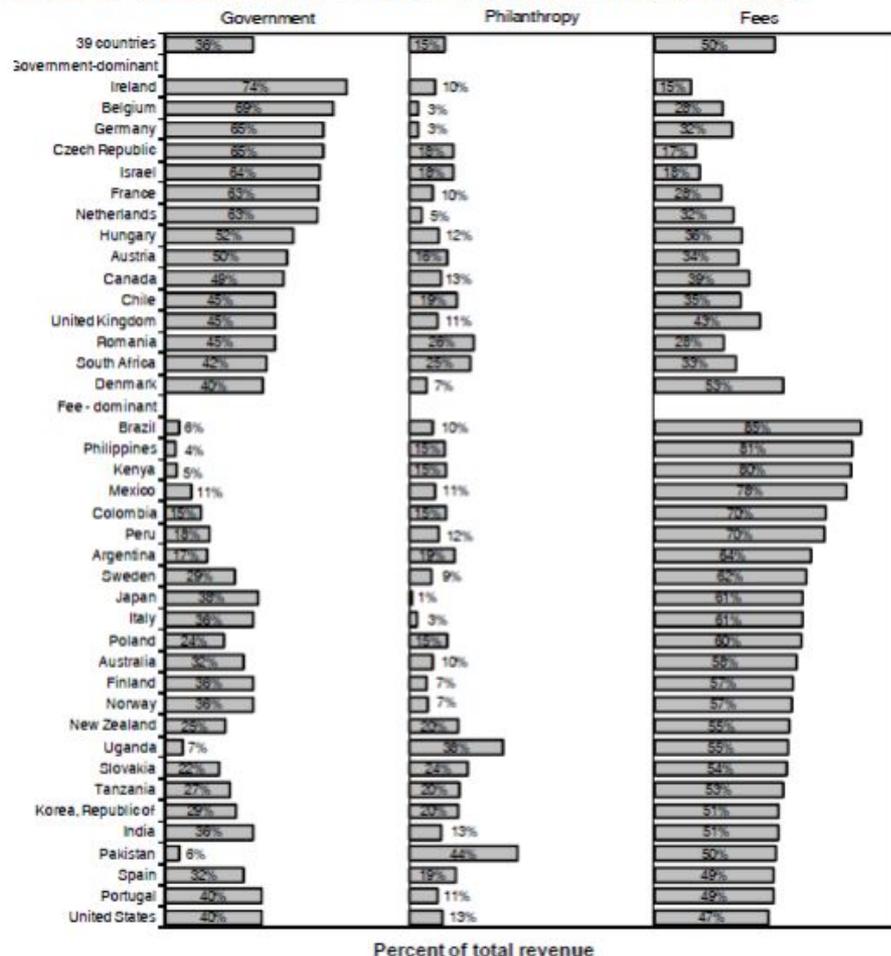
La nature même de la société civile ainsi que son rôle sont totalement contestées.

La Société Civile en Afrique et Asie



Il semblerait y avoir une coexistence difficile entre les conceptions locales et importés voire imposées de la société civile

Figure 4.3: Sources of CSOs' Revenue by Country (Percent of total revenue)

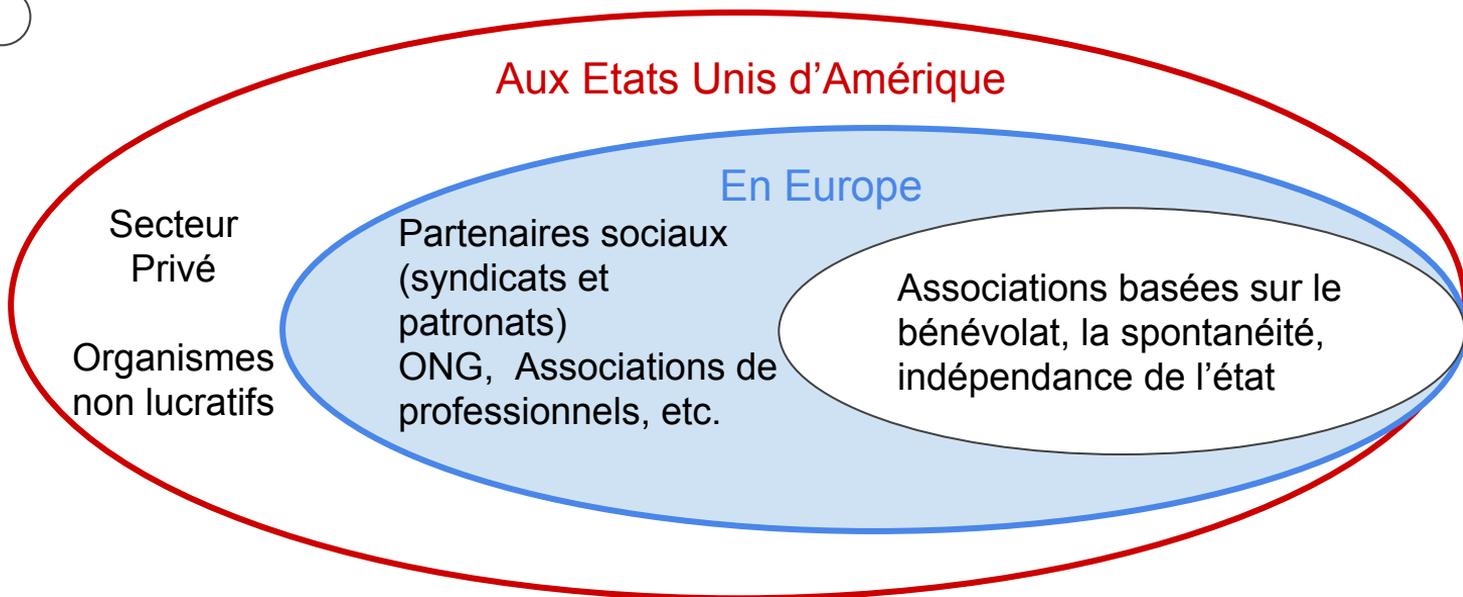


La SC, un concept à challenger

La société civile est un concept récent qui remonte au début de la pensée européenne occidentale moderne (milieu du XVIIIe siècle). Il s'est introduit, à la fin du XXe siècle, dans le langage politique des agences internationales de développement.

Le concept de SC est éminemment politique. Sa définition varie dans le monde.

Disparition des notions de spontanéité, d'indépendance, de volontariat, ...



La Société

Enjeux & Défis

Enjeux de Société

La Gouvernance Publique

Risques

Défis



Enjeux de notre Société

Tous nous voulons un meilleur avenir pour nos enfants. Et donc, il s'agit de construire ensemble.

Pour se faire, les **politiques** doivent :

- avoir une vision partagée par le plus grand nombre (**objectifs stratégiques partagés**)
- développer une **planification** stratégique efficiente
- développer des institutions redevables et efficaces respectueuse de l'état de droit
- mettre en place un processus d'**évaluation externe**

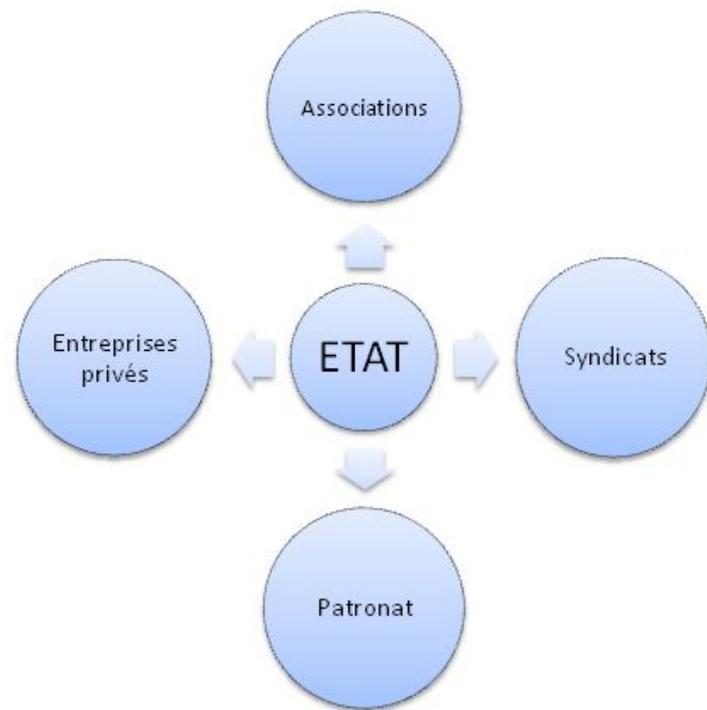
Mais comme les élections se sont fait sur une base idéologique, les politiques n'ont ni vision ni programme économique bénéficiant de l'adhésion des électeurs. Du coup, ils adoptent un nouveau concept politique : **GOVERNANCE PUBLIQUE ou DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Société Civile & Gouvernance Publique

La **GOVERNANCE PUBLIQUE** (ou démocratie participative) est un concept qui permet aux politiques et aux institutions en recherche de légitimité :

- de sonder l'opinion de la Société Civile
- d'impliquer la Société Civile dans le processus décision publique
- de faire croire à la Société Civile que le processus de décision est participatif et donc de les amener à accepter le consensus.
- de dissiper les énergies de la véritable opposition civile

Ce concept de Gouvernance a recourt à divers mécanismes (**consultation publique, inclusion, commissions mixtes**, etc.). Il est utilisé tant au niveau local que niveau national et est également utilisé au niveau mondial (impact environnemental, social ou économique).



Risques liés aux Concept de Gouvernance

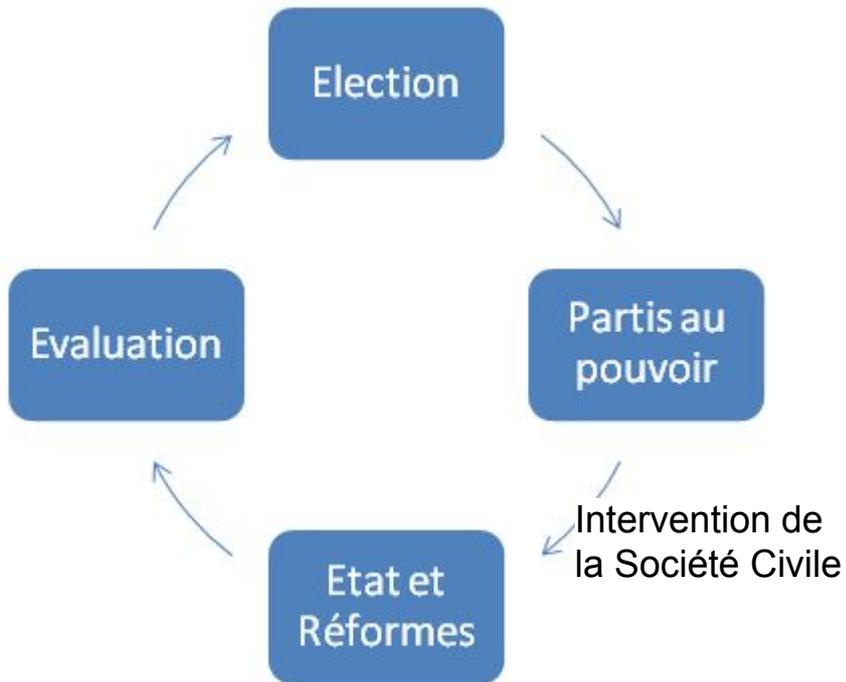
- Risque que la politique soit réduite à une technique (gouvernance).
- Risque que l'Etat, en travaillant avec la société civile, devienne une entité sans aucun lien avec le reste de la société.
- La société civile risque de devenir le lobbyiste de ses propres intérêts ? N'est elle pas la foule politique qui porte les institutions ?
- Risque de donner l'illusion au citoyen qu'il est fort et qu'il a du pouvoir à lui seul.
- Risque d'appliquer une logique d'exclusion déguiser en son contraire
- Risque de moins décider que de décider.

Attention

La société civile n'est aucunement la société. Elle a une perception des questions de société mais ne la représente pas.

Rousseau refuse l'idée de corps intermédiaires, qui bafoueraient l'unicité du peuple.

Défis de la Société



- les citoyens doivent être en mesure de développer des moyens efficaces pour se faire entendre.

S'ils n'y arrivent pas à travers la société civile, ils doivent recourir à d'autres mécanismes (comme par exemple se constituer en parti).

- L'état et ses institutions sont aversees au changement et donc la transformation vers des institutions plus efficaces doit être planifiée.
- Les partis doivent développer des programmes répondant aux attentes des populations.

S'ils n'arrivent pas, les tunisiens devront peut être définir un autre contrat social.

**L'avenir est à construire ensemble,
avec plus d'humanité...**

Selima Abbou Bey
selima.bey@gmail.com